Image not found or type unknown

Article 700, cumul ou non ?

Par **trinetrine**, le **15/06/2016** à **15:16**

En première instance, le juge nous a accordé une certaine somme au titre de l'Art.700. Nous avons fait appel pour 3 points sur lesquels nous avions été déboutés en 1ère instance.
La Cour d'Appel, tout en confirmant le jugement de 1ère instance, nous a finalement accordé ce que nous demandions sur ces 3 points et nous réaccorde une somme au titre de l'Art. 700, différente de celle de première instance.
Les deux montants se cumulent-ils ou l'un remplace l'autre ?
Merci d'avance

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés